

■ **Commerces** | Blegny, Rocourt, Ans...

# Travaux en rue: la cata ?

► Les grands chantiers suscitent la panique dans les commerces, comme à Ans et Rocourt.

► A Blegny, la commune apporte son soutien.

**A** Blegny, on a à cœur de soutenir le commerce de proximité. A travers l'ASBL Blegny Move, visant à mener des actions de (re) dynamisation du commerce local, il a été décidé, fin 2009, de remettre des chèques aux citoyens blegnytois en remerciement des efforts fournis au niveau du tri des déchets. Des chèques qui sont à utiliser dans les commerces de la commune et qui sont destinés à les rendre plus attractifs.

Mais le collège a souhaité aller plus loin encore... Au dernier Conseil communal, le bourgmestre, Marc Bolland (PS) a présenté un règlement visant à venir en aide auxdits commerces de proximité lorsqu'ils sont confrontés à des travaux publics qui fragilisent leurs activités. "Quand il y a des travaux publics d'importance, les commerces, surtout ceux de proximité, peuvent en souffrir si les clients n'y ont pas accès, a-t-il fait remarquer. Il existe bien, au niveau fédéral, la loi Laruelle qui prévoit une indemnisation mais avec des critères sévères. En effet, une des conditions est de fermer complètement le commerce. Ce qui implique une rupture complète avec la clientèle. Il n'y a rien de pire, pour un commerce, que de devoir mettre la clé sous le paillasson ! Les factures continuent à arriver et, s'il n'y a pas de rentrées, il peut être amené à recourir à un crédit de caisse mais c'est très cher."

Quoi faire dès lors ? "Ce serait bien si la commune pouvait prendre en charge la différence entre le coût d'un crédit de caisse et le taux normal d'un crédit", a expliqué le bourgmestre. Ainsi, on pourrait faire en sorte que la rupture de trésorerie soit la moins douloureuse possible. Ce serait la première fois qu'un règlement de ce type serait pris en Wallonie", a-t-il assuré.

Ce règlement a finalement été voté à l'unanimité, majorité et opposition s'entendant sur le fait qu'il peut contribuer à la survie du commerce local. Dans les faits, cette nouvelle disposition devrait être appliquée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. "Il n'y a pas de gros travaux qui



La rue des Français, à Ans et Rocourt, est constamment saturée.

Pour les commerçants, les travaux risquent de la transformer en désert.

soient prévus avant cette date, a souligné le bourgmestre. Pour être clair, l'idée n'est pas d'aider l'entreprise multinationale mais bien le commerce de proximité, soit la micro-entreprise comprenant maximum dix personnes. On cible ainsi les entreprises que l'on souhaite atteindre." Un raisonnement qui a été suivi du côté de l'opposition. "Nous sommes d'accord avec ce règlement dans la mesure où il concerne les entreprises de maximum dix personnes et que celles-ci représentent la grosse majorité du commerce blegnytois", a-t-on précisé pour le groupe ARC (Alliance pour le renouveau communal).

Et ailleurs ? C'est la réglementation fédérale qui est en vigueur. En effet, si les commerces qui s'estiment lésés répondent aux critères fixés, ils perçoivent donc des indemnités journalières lorsqu'un chantier paralyse leurs activités. C'est donc le cas partout ailleurs. A Seraing, par exemple, on s'efforce d'organiser au mieux les travaux de manière à handicaper le moins possible les commerces. "Dans chaque chantier, nous tâchons de phaser les travaux afin de maintenir l'accessibilité des commerces, même si elle est réduite", explique Eric Vanbrabant (PS), l'échevin des Travaux. Et qu'en sera-t-il lors du lancement de l'énorme chantier du futur boulevard urbain ? "On essaiera de travailler au maximum pour maintenir l'accessibilité des com-

merces." oilà qui est dit.

ans le même esprit, le bourgmestre de Blegny a évoqué l'application d'un autre règlement qui aurait cette fois pour objectif de soutenir les agriculteurs en cas de crise. "Ce sont également des entreprises, a justifié Marc Bolland. S'il y a une crise, comme celle

liée au lait par exemple, ils vont peut-être devoir recourir au crédit de caisse". Une proposition de règlement a ainsi été remise aux conseillers afin qu'ils l'analysent en vue d'une approbation au Conseil communal de septembre.

essica Defgnée

## Épinglé

### A Ans et Rocourt, un plan de mobilité qui fâche

**Pétition** Le SPW (Service public de Wallonie) a présenté à la fin du mois de juin le plan de mobilité élaboré pour l'axe Ans/Rocourt tel qu'il a été soumis à l'étude d'incidences. Il s'agit de procéder à divers aménagements visant à désengorger cette artère fortement fréquentée et même saturée. Dès l'annonce de ce plan, déjà, bon nombre de commerçants s'étaient montrés inquiets pour la survie de leurs activités. Une délégation avait été reçue par Stéphane Moreau, à l'époque encore bourgmestre faisant fonction d'Ans. A l'issue de cette rencontre, ces quelques commerçants se disaient rassurés mais entendaient rester attentifs.

Manifestement, ça grogne toujours... Comme en témoigne l'action qui a été menée mardi matin à l'administration communale d'Ans. Une action soutenue par l'Union des classes moyennes (UCM) de la province de Liège. Il s'agissait pour les commerçants de l'axe de la rue des Français, réunis en association, de déposer une pétition. Ils ont été reçus de nouveau par Stéphane Moreau, cette fois en tant qu'échevin. "L'axe de la rue des Français regroupe pas moins de 80 commerces, soit plus de 450 emplois salariés. Autant d'emplois et de postes qui constituent aujourd'hui le tissu économique ansois et qui risquent d'être anéantis par la longueur et la lourdeur de ce chantier", lance-t-on à l'UCM.

Les signatures ont été récoltées durant plusieurs semaines. En plus de cette pétition, les commerçants ont déposé les remarques, revendications et demandes qu'ils estimaient devoir formuler dans le cadre de l'étude d'incidences. J. Def.